



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30
Présents : 23
Pouvoirs : 5
Votants : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

Le six février deux mille vingt-cinq, à 19 heures 30,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 28 janvier 2025

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

ABSENTS :

SAPEY Emmanuel (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

SIMON Frédéric (CCVAI)

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par BRUSQ Frédéric (CCVAI) FAVREAU Gilles (CCVAI) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) représenté par DAVAL Marius (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) représenté par MATHELIN Sandra (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) représenté par CLEMENT Françoise (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Délibération générale reprenant tous les postes créés au tableau des effectifs

Date de transmission de l'acte: 11/02/2025

Date de reception de l'AR: 11/02/2025

042-244200614-DE2025_0602_01-DE

A G E D I

La collectivité à la possibilité de prendre une délibération qui reprend l'ensemble des effectifs en regroupant toutes les créations d'emplois au sein d'une même délibération là où il faut rechercher de multiples délibérations parfois très anciennes

Monsieur le Président soumet à l'assemblée le rapport suivant :

Les effectifs budgétaires de la Communauté de Communes sont issus de 5 filières professionnelles. Il est à noter que ces emplois pourront également être occupés par un agent contractuel recruté au titre de l'article L332-8 du code général de la fonction publique, conformément à la procédure de recrutement précisée par le décret n° 2019-1414 du 19 Décembre 2019.

Les effectifs budgétaires intègrent également 1 emploi non permanent.

1. Les emplois permanents de la filière Administrative :
 - 1 poste comptable finance-RH au grade de secrétaire de mairie (cat A) à temps complet
 - 1 poste de responsable finances au grade d'attaché principale (cat A) à temps complet
 - 1 poste de Direction générale des services au grade d'attaché (cat A) à temps complet
 - 1 poste responsable bâtiment-services techniques au grade de rédacteur (cat B) à temps complet
- 1 poste de chargée de tourisme, communication, école musique et danse au grade de rédacteur (cat B) à temps non complet à raison de 28h hebdomadaires
 - 1 poste agent administratif et accueil au grade d'adjoint administratif principale de 1ère classe (cat C) temps complet
 - 1 poste agent administratif et accueil au grade d'adjoint administratif (cat C) à temps complet
2. Les emplois de la filière animation :
 - 1 poste de responsable du service enfance jeunesse au grade d'adjoint territorial d'animation principal de première classe (cat C) à temps complet
 - 1 poste de directeur de l'accueil de loisirs ados au grade d'adjoint territorial d'animation principal de deuxième classe (cat C) à temps complet
3. Les emplois de la filière culturelle :
 - 1 poste de responsable de la médiathèque au grade d'assistant de conservation principal de 2ème classe (cat B) à temps complet
 - 1 poste de coordination de l'école de musique et danse au grade d'assistant d'enseignement artistique (cat B) à temps non complet à raison de 7.5h hebdomadaires
 - 1 poste d'enseignant à l'école de musique et danse au grade d'assistant d'enseignement artistique (cat B) à temps non complet à raison de 3,5h
 - 1 poste d'enseignant à l'école de musique et danse au grade d'assistant d'enseignement artistique (cat B) à temps non complet à raison de 5h hebdomadaires
 - 2 postes d'enseignant à l'école de musique et danse au grade d'assistant d'enseignement artistique (cat B) à temps non complet à raison de 5h30 hebdomadaires
 - 1 poste d'enseignant à l'école de musique et danse au grade d'assistant d'enseignement artistique (cat B) à temps non complet à raison de 1h hebdomadaire
 - 1 poste d'enseignant à l'école de musique et danse au grade d'assistant d'enseignement artistique (cat B) à temps non complet à raison de 1,5h hebdomadaire
4. Les emplois de la filière médico-sociale :
 - 1 emploi de directeur de petite crèche au grade d'éducateur de jeunes enfants (cat A) à temps complet
 - 1 emploi de responsable de relais petite enfance

Date de transmission de l'acte: 11/02/2025
Date de réception de l'AR: 11/02/2025
042-244200614-DE2025_0602_01-DE
A G E D I

- (cat A) à temps non complet à raison de 20h annualisées
 - 1 emploi d'auxiliaire de puériculture au grade d'auxiliaire de puériculture (cat B) à temps complet
 - 1 emploi d'auxiliaire de puériculture au grade d'auxiliaire de puériculture (cat B) à temps non complet à raison de 26,25h hebdomadaires
5. Les emplois de la filière technique :
- 1 emploi de responsable du service déchets au grade de technicien (cat B) à temps non complet à raison de 28h hebdomadaires
 - 2 emplois de gardien de déchetterie au grade d'adjoint technique (cat C) à temps non complet à raison de 28h annualisées
 - 2 emplois de gardien de déchetterie au grade d'adjoint technique (cat C) à temps non complet à raison de 30 heures annualisées
 - 1 emploi de responsable du service technique au grade d'agent de maîtrise (cat c) à temps complet
 - 1 emploi d'agent technique polyvalent au grade d'adjoint technique principal de première classe (cat C) à temps complet
 - 1 emploi d'agent technique polyvalent au grade d'adjoint technique principal de première classe (cat C) à temps non complet à raison de 31 heures hebdomadaires
 - 1 emploi d'agent technique polyvalent au grade d'adjoint technique principal de deuxième classe (cat C) à temps complet
 - 3 emplois d'assistant éducatif petite enfance au grade d'adjoint technique principal de première classe (cat C) à temps complet
 - 1 emploi d'assistant éducatif petite enfance au grade d'adjoint technique principal de première classe (cat C) à temps non complet à raison de 26,25 heures hebdomadaires
 - 1 emploi d'agent polyvalent de cuisine et d'entretien de locaux au grade d'adjoint technique principal de première classe (cat C) à temps complet
 - 1 emploi d'aide de cuisine au grade d'adjoint technique (cat C) à temps non complet à raison de 15 heures annualisées
 - 1 emploi de cuisinière au grade d'adjoint technique principal de première classe (cat C) à temps complet
6. Un emploi non permanent
- 1 emploi d'animateur biodéchets au grade d'adjoint technique (cat C) à temps non complet à raison de 17h30 hebdomadaires.

Suite à l'exposé de M. Le Président,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

Article unique : VALIDE cette présentation selon les modalités évoquées ci-dessus

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 06/02/2025

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 11/02/25
et de la publication le : 11/02/25*
Le Président,



Date de transmission de l'acte: 11/02/2025
Date de réception de l'AR: 11/02/2025
042-244200614-DE2025_0602_01-DE
A G E D I

